

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 19 avril 2000, par lequel monsieur le président :

**A - Expose ce qui suit :**

La Communauté urbaine est propriétaire de différents immeubles qu'elle a acquis dans le cadre de l'opération Lyon-Confluence.

Vous avez confié à la SEM Lyon-Confluence, par délibération en date du 25 octobre 1999, la réalisation de cette opération et l'exercice de sa mission nécessite la démolition d'immeubles ;

**B - Propose**, le transfert des propriétés communautaires à cette société étant en préparation et afin de ne pas retarder cette opération, de délibérer comme suit ;

Vu ledit dossier ;

Vu sa délibération en date du 25 octobre 1999 ;

Où l'avis de sa commission urbanisme, habitat et développement social ;

**DELIBERE**

**Autorise** la SEM Lyon-Confluence à déposer, d'ores et déjà, une demande de permis de démolir ces immeubles, propriétés de la Communauté urbaine.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,